

Avantages consentis selon les catégories de mécènes

Catégories Entreprises Partenaires - Mécènes		Bronze	Argent	Or	Platine
Niveaux d'engagement (pouvant être repartis sur 3 ans)		30 000€	60 000€	150 000€	300 000€
Exemples de montant min. par année civile Délivrance d'un reçu fiscal ouvrant droit à une réduction de l'impôt sur les sociétés de 60%*		10 000€	20 000€	50 000€	100 000€
Coût réel par an après réduction d'impôt		4 000€	8 000€	20 000€	40 000€
Communication	Mention du nom et/ou logo sur tous les outils de communication print et numérique relatifs aux projets financés par l'entreprise partenaire.	✗	✗	✗	✗
	Logo et mention du partenariat avec l'entreprise sur le site du Fonds de dotation de l'IHP avec lien vers son site web.	✗	✗	✗	✗
Culture scientifique	Possibilité de participer à la conception d'expositions temporaires.			✗	✗
	Possibilité de co-organiser un événement grand public ciblé en accord avec l'IHP.				✗
Relations publiques en lien avec l'IHP	Conditions privilégiées pour une mise à disposition des espaces de l'IHP (selon la disponibilité, la tarification en vigueur, et la valorisation du partenariat**).	✗	✗	✗	✗
	Organisation d'une session de test de l'expérience Holo-Math à la Maison Poincaré ou dans les locaux de l'entreprise.			✗	✗
	Entrées au musée Maison Poincaré pour collaborateur.rices en interne et/ou clients, prestataires de l'entreprise partenaire.	10	20	30	50
	Places réservées lors du dîner annuel «La science s'invite à dîner***» organisé par l'IHP et le Fonds de dotation.			4	8
	Evénement scientifique sur mesure en concertation avec l'IHP.				✗

Ce tableau donne une idée de ce qui est possible.

Le programme de reconnaissance est adapté à chaque entreprise partenaire en fonction de sa catégorie, de ses préférences et du montant des contreparties valorisées auquel elle peut prétendre.

Les contreparties seront déterminées en lien avec l'IHP.

* Le montant des dons retenus pour le calcul de la réduction ne peut dépasser, sur un même exercice, 20k€ ou 0,5% du chiffre d'affaires annuel hors taxe, si ce dernier montant est plus élevé.

** Les contreparties valorisables (mise à disposition de salles, billetterie, etc) ne peuvent pas dépasser 15% du montant du don.

*** Un dîner autour d'une thématique scientifique réunissant scientifiques, doctorants et doctorantes et personnalités du monde économique.